

ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE CERVENS

BULLETIN n°3
Printemps-Été
2023
N° spécial 16 pages



ÉDITO

La construction du site Internet que nous avons annoncé dans notre précédent bulletin est aujourd'hui bien avancée, mais les néophytes que nous sommes ont bien du mal à travailler vite. Alors autant faire *bien* et patienter encore un peu avant de tout mettre en ligne.

Notre page *Illiwap* (<https://station.illiwap.com/fr/public/74053> puis *Stations liées* ou sur votre smartphone) annoncera en temps voulu le démarrage du site.

Ce bulletin n°3 vous propose trois articles : ***Chez Pallin, un hameau bien isolé*** décrit ce que pouvait être la vie dans un hameau éloigné du village – en tenant compte du contexte historique ; ***La Place Rouge de Cervens***, une étude établie par Jean Claude Reynaud, professeur d'histoire et maire honoraire du village ; ***L'électricité à Cervens*** fait le lien entre deux périodes distantes d'un siècle : dans les années 1920, on découvre les « bienfaits » de ce nouveau confort qu'est l'arrivée de l'électricité dans le village, cent ans plus tard, on prend conscience qu'il faut – c'est impératif sinon vital – se poser la question de l'économie des énergies.

Bon été, bonne lecture.

Jean François Noël, président.

Chez Pallin : un hameau bien isolé

Notre village possède plusieurs hameaux, plus ou moins importants, plus ou moins peuplés, plus ou moins accessibles depuis le chef-lieu. Cet article donne la description de l'un d'entre eux – Chez Pallin – établie à partir des informations fournies par la Mappe sarde de 1732.

La mappe sarde

C'est pendant le règne du roi Victor-Amédée II (1666-1732), prince de Piémont, duc de Savoie et roi de Sicile, que fut réalisé le premier relevé cadastral de la Savoie entre 1728 et 1738. Document d'une extraordinaire précision, il donne pour toutes les paroisses¹ des indications détaillées concernant chaque parcelle : numéro, nature (champ, grange, pré...), nom du lieu-dit, nom du propriétaire, degré de rendement, superficie, etc. ainsi que des indications fiscales pour établir les impôts. Il indique aussi les chemins et les cours d'eau.

La mappe de Cervens, parfaitement conservée par les Archives départementales, nous permet de situer les différents lieux de vie du village et le type d'occupation du sol en ce premier tiers du XVIIIème siècle.

Le hameau

À gauche du plan (ci-contre), le chemin est celui qui mène du Taillou jusqu'au Col de Cou en passant par Le Chalet (autre hameau de Cervens, lui aussi bien isolé) mais laissant, à quelques centaines de mètres un bloc de maisons constituant le hameau nommé « Chez Pallin ». Un simple sentier (parcelles n°1390-1389-1376) le relie au chemin du col de Cou.

En rouge, on trouve un bloc de trois bâtiments adossés les uns aux autres : une *maison* d'habitation (n°1370), une *grange* (n°1369) et une *masure* (n°1368, maison en ruine ou en mauvais état), entourées d'une *cour* et d'une *place* (n°1371 et 1367 respectivement) ainsi qu'un *four* à l'ouest de la cour (n°1372). Au sud, un *jardin* complète l'ensemble.

¹ Les communes n'ont été définies qu'à partir de novembre 1789. Elles succèdent aux paroisses de l'Ancien régime.



Autour des lieux de vie, la mappe indique des parcelles de différentes nature :

- Des prés et des vergers (n° 1365-1366-1378...) en haut du plan),
- Des champs cultivés (n° 1388-1394-1400...) hachurés de couleur orange) ; à cette époque, les cultures montaient beaucoup plus haut qu'aujourd'hui, pratiquement jusqu'au col de Cou, tant que la pente le permettait !),
- Des parcelles de châtaigniers (n° 1377) ; le lieu-dit « Chez Pallin » est constitué d'une cinquantaine de parcelles de prés, vergers, champs cultivés, châtaigniers...

Notons qu'en 1732, sur l'ensemble de la *paroisse*, les parcelles de châtaigniers étaient au nombre de 96 et occupaient une surface de 37 ha (env. 6% du territoire). À comparer aux 122 parcelles de prés pour 41 ha. Les châtaignes, très appréciées à cette époque, représentaient une source importante de nourriture riche en vitamines et en minéraux.

Avec son organisation et son environnement, une famille pouvait vivre dans ce hameau pratiquement en autarcie : en 1732, le propriétaire des lieux était *Pierre feu Joseph NAZ*², un nom qui a disparu du village mais qui reste encore bien présent dans le Chablais.

Sources : Archives départementales 74 – cote 1 C d 80

Alain Guiraud, *Cervens en Chablais-1730*, Les tabelles de Cervens, 2011.

² *Pierre feu Joseph Naz* : il s'agit de Pierre Naz fils de Joseph décédé.

ÉTUDE : POURQUOI LA PLACE ROUGE DE CERVENS ?

La Place Rouge de Cervens

Sur l'un des piliers de la cour de la mairie, une mention : Place Rouge. Cette particularité de la commune de Cervens est probablement ignorée d'une grande partie de la population profondément renouvelée depuis ces dernières années.

Il faut remonter à l'année 1936 : le 14 juillet la Place Rouge est inaugurée après délibération du conseil municipal. Il faut revenir au contexte de l'époque pour comprendre cette décision.

Albert BOCCAGNY est maire de CERVENS depuis 1927. Communiste de la première heure, il mène une politique active en faveur de sa commune, marquée notamment par l'installation de l'électricité, du réseau d'eau et la création d'une route entre le chef-lieu de Cervens et Pessinges. L'école – lieu d'émancipation pour les républicains – est au centre des préoccupations de la municipalité, la germination des classes (la mixité) dans les années 30 fit l'objet d'affrontements entre la gauche communiste, radicale, socialiste et la droite organisée autour de l'église. La création de coopératives pour fédérer le monde agricole constitue également un élément déterminant de son action publique.



La place de la mairie telle qu'on pouvait la voir, vers 1930, depuis le carrefour de la route du Taillou. Les travaux d'aménagement ne seront réalisés qu'en 1935-36.

Lors des élections municipales de 1935, deux listes s'affrontent dans la commune. La liste communiste emmenée par Albert Boccagny remporte la totalité des sièges avec les 2/3 des voix devant la liste d'Antoine Matringe.

En 1936, la gauche associant le parti socialiste le parti radical et le parti communiste remporte les élections législatives dans le cadre du Front populaire. Le gouvernement de Léon Blum sous la pression des grèves avec occupation d'usine qui se développent dans le pays prend des mesures importantes favorables aux travailleurs (congés payés, augmentation des salaires, création de l'office du blé...).

C'est dans ce contexte que surgit l'idée de créer un aménagement sur la place qui jouxte la mairie. Albert Boccagny envisageait d'ériger une *Statue de la Liberté* à l'image de celle qui figure à New York, mais ce projet était trop ambitieux pour les finances communales.

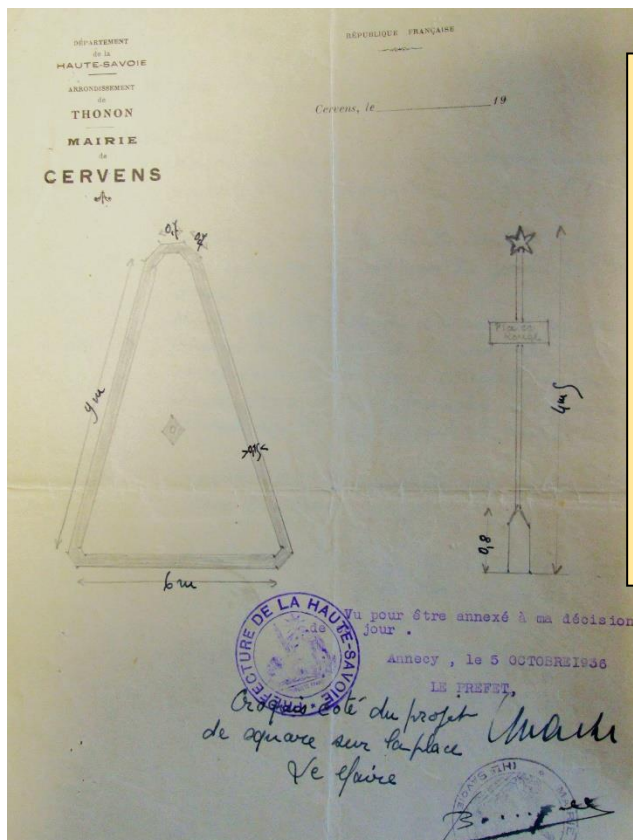


Schéma du projet d'aménagement de la place, daté du 5 octobre 1936. Le triangle sera isocèle, de 6 m x 9 m ; le mât, placé en son centre, d'une hauteur de 4,5 m portera l'indication « Place Rouge » et l'étoile rouge au sommet. Archives municipales de Cervens.

Le choix se porte finalement sur l'aménagement d'un petit édifice triangulaire comportant une colonne métallique de 4,50 m avec une plaque portant la mention Place Rouge, se terminant par une étoile rouge à 5 branches. 3 arbres sont plantés à chaque angle du triangle formé par un petit muret surmonté d'une barrière métallique.

Le triangle rappelle-t-il les signes de la franc maçonnerie avec les trois sommets constitués par les arbres ? Le doute subsiste à ce sujet, mais on peut remarquer que le dessin de la place défini par les routes du carrefour forme un triangle.

Dans son courrier du 5 août 1936, le maire demande au préfet d'approuver la délibération du conseil municipal du 14 juin : « *Cette délibération a trait à la construction d'une place dans le chef-lieu de cette commune... d'après M. le Sous-préfet il paraîtrait que l'étoile qui termine la colonne centrale ait un caractère étranger. Aussi pour qu'il n'y ait aucune équivoque je tiens à vous dire que l'étoile comme toutes les étoiles a la signification qu'on leur donne, il suffit qu'elle soit à Cervens immédiatement qu'elle prenne une signification particulière, mais dans la réalité cette étoile n'a aucun caractère étranger donc je pense que vous comprendrez son véritable caractère...* ».

Le préfet de Haute-Savoie a consulté le ministère de l'intérieur sur le projet. Dans sa réponse du 8 septembre 1936, celui-ci indique qu'il ne s'agit pas d'un hommage public et que par conséquent la décision lui appartient.

Le sous-préfet ne sous-estime pas les troubles éventuels que pourrait susciter la réalisation du projet, mais il considère que Cervens est « *une petite localité rurale dont la population (400 âmes) est depuis longtemps acquise aux idées avancées...* ». Il suggère néanmoins d'utiliser les couleurs du drapeau national pour l'étoile.

L'inauguration de la place le 14 juillet 1936 donne lieu à une manifestation importante : « *La Place Rouge de Cervens est inaugurée le 14 juillet 1936, preuve supplémentaire de la rencontre entre l'idéal communiste et l'idéal républicain. La fanfare de Brenthonne a fait le déplacement et contribue à l'atmosphère de fête de village qui se dégage des photographies réalisées pour l'occasion. Albert Boccagny garde le souvenir de militants venus de différentes communes situées entre Annemasse et Saint-Gingolph. Les hommes ne portent pas tous la cravate mais la plupart sont vêtus d'une veste. Les femmes sont moins*

nombreuses mais elles soignent, elles aussi, leur apparence. Leur participation à cet événement va bien au-delà de la simple convention et témoigne de leur implication politique alors même qu'elles sont privées du droit de vote. La présence d'enfants contribue à égayer l'ensemble et indique aussi une politisation précoce, typique de l'entre-deux-guerres et illustrée par quelques poings brandis qui font écho à ceux des adultes. Le fait que les partisans ne reproduisent pas tous ce geste révèle une fois de plus l'existence d'un noyau militant, entouré d'un cercle de sympathisants qui se superpose vraisemblablement aux liens familiaux. Les drapeaux soulignent aussi la dimension politique de cette inauguration et il y a fort à parier que l'un d'eux est le fameux drapeau rouge utilisé aussi pour le 1^{er} mai...³».

L'ancrage républicain et laïque de la commune est déjà très présent à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, l'action d'Albert Boccagny se situe dans son prolongement.

« La création de la place est évidemment mal vue par les anticommunistes et l'abbé Bergier curé de la paroisse en fait un cheval de bataille. Il utilise la procession de la Fête-Dieu : "On dirait que cette place a été faite tout exprès. C'est un charme de tourner autour de ce triangle, de ses trois acacias, de s'arrêter devant la croix, de bénir ce bon peuple heureux et fier en cette fête de la foi chrétienne, de Jésus Hostie. Un seul ne fut pas très content de cette pieuse procession. Il paraît que c'est le diable. Nous ne sommes pas précisément faits pour lui être agréable."⁴»

« Dans la nuit du 12 au 13 août 1936 le monument est détérioré par des personnes venues en voiture de l'extérieur de la commune. Qualifié de "vandales fascistes" par L'Humanité, elles semblent bien renseignées puisqu'elle profitent du dysfonctionnement de la lampe qui éclaire la place pour signer le poteau métallique et tenter de le faire tomber, à l'aide d'une corde attachée à leur véhicule. Albert Boccagny et son épouse habitent alors sur la place et sont réveillés par le bruit de la dégradation. Armée d'un fusil, Pauline descend la première et voit 3 voitures s'enfuir. Les malfaiteurs n'ont pas réussi à aller au bout de leur

³ Nicolas Martignolles, *Albert Boccagny, paysan rouge de Haute-Savoie*, Jacques André éditeur, Lyon, 2022 – p. 83.

⁴ Op. cit p. 85.



Page précédente :

Premier anniversaire de l'inauguration de la Place Rouge à l'été 1937. Le maire Boccagny est la troisième personne assise en partant de la droite. À gauche du mât, on reconnaît Armand Vuagnoux, futur maire de Cervens, successeur d'Albert Boccagny en 1971.

entreprise et ont tout de même emporté l'étoile et plié les deux plaques portant la mention "Place Rouge". Albert Boccagny en informe directement le ministre de l'Intérieur et dépose plainte auprès de la gendarmerie qui ouvre une enquête. Grâce à des renseignements personnels obtenus à Veigy-Foncenex, il fournit aussi le nom d'un certain M. qui se dit innocent. Son attitude est tout de même ambiguë : aux gendarmes qui l'interrogent, il explique avoir revendiqué la détérioration du monument pour faire marcher l'une de ses connaissances, proche des communistes. Son alibi pose aussi question : au cours de la soirée qui précède la destruction, il tient à Genève la buvette d'une réunion du Mouvement social français des Croix de feu. L'interdiction de cette organisation par le gouvernement de Front populaire donnera naissance dès 1936 au Parti social français (PSF) dont le dirigeant reste le colonel de La Rocque.⁵»

La Place Rouge de Cervens était connue dans tout le département d'autant qu'Albert Boccagny est très connu en Haute-Savoie en raison de son activité militante. Déporté à Buchenwald en raison de ses idées politiques, il devient député de Haute-Savoie à son retour en 1945.

La création de la Place Rouge incarnait dans l'ambiance du Front populaire l'espoir suscité par la mise en place d'un nouveau régime en URSS susceptible d'assurer le bonheur des peuples. Nous savons aujourd'hui qu'il n'en fut rien et que la dictature stalinienne mit fin à cette espérance.

Pour autant, la Place reste un élément du patrimoine historique de la commune, témoignage des combats qui ont émaillé le XXe siècle.

Nous remercions Nicolas Martignoles auteur de l'ouvrage consacré à Albert Boccagny pour nous avoir donné l'autorisation d'utiliser quelques passages de son texte.

Jean-Claude Reynaud, Maire honoraire de Cervens

⁵ Op. cit p. 85.



Vue prise vers 1970, depuis le centre du triangle dont les sommets sont les trois acacias, de la place de la mairie – l'ancienne Place Rouge – qui prendra son aspect actuel à la fin des années 1980.

CERVENS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

L'électricité à Cervens

Il y a cent ans – à deux ou trois années près – l'électricité arrivait à Cervens, au moins au chef-lieu.

L'installation avait commencé dans les villes du secteur à la fin du XIX^{ème} siècle, à La Roche-sur-Foron en 1885 – première ville d'Europe dotée de l'éclairage électrique public – à Évian en 1896, à Thonon en 1898. Mais les chantiers, progressivement étendus aux villages, se sont trouvés arrêtés par la mobilisation d'août 1914 pour ne reprendre qu'après la fin de la guerre... et atteindre Cervens vers 1920 (les derniers travaux d'électrification ont concerné le hameau de Chez Pallin au début des années 1960, quasiment inhabité depuis la fin des années 1930).

L'énergie trouvait sa source aux différents barrages établis sur le cours de la Dranse et était initialement fournie par la *Société électrique d'Évian-Thonon-Annemasse* qui, après regroupement avec la *Société hydroélectrique de Bellevaux*, deviendra la *Société des forces motrices de Savoie* en 1939 puis *EDF* en 1946.

Les premières installations concernaient l'éclairage public pour atteindre ensuite les habitations : les seuls appareils existants à cette époque étaient les ampoules à incandescence et, pour un usage plus professionnel, des moteurs électriques.

Chez les particuliers

Dans ses souvenirs de jeunesse, Lucien Bossus (1901-1990) – parmi plusieurs métiers, il a été patron du café qui deviendra le Bar fleuri à partir de 1924 – raconte que, pendant la Guerre de 14 « on s'éclairait, durant les veillées, à l'huile de navet⁶ » et, plus tard à la lampe à acétylène. Il ajoute qu'après l'arrivée de l'électricité, « on trouvait tellement merveilleux cette ampoule dans la cuisine qu'on aurait laissé éclairé toute la journée ».

Nous avons pu retrouver quelques polices d'abonnement souscrites en 1924 :

- François Marmoeux s'abonne pour l'éclairage de l'habitation et l'écurie : 5 lampes (pas de prise de courant) pour 1,2 Fr le kWh⁷ et une intensité fournie de 3 ampères, avec un minimum annuel de 25 Fr.
- Joseph Marmoeux s'abonne pour l'éclairage de l'habitation : 3 lampes (pas de prise de courant) pour 1,2 Fr le kWh et une intensité fournie de 3 ampères, avec un minimum annuel de 15 Fr. Ce qui correspond à un minimum de consommation de 12,5 kWh par an et une utilisation moyenne de moins de 7 minutes par lampe et par jour !

La Société électrique d'Évian-Thonon-Annemasse prévoyait par cette police que « le courant est en permanence à la disposition de l'abonné

⁶ Ou plutôt à l'huile de navette, plante proche du navet cultivé. Beaucoup cultivé en France jusqu'au XIX^{ème} siècle pour son huile, elle fut supplantée par le colza, issu du croisement entre le chou et la navette.

⁷ Ce qui correspond à 1 € environ. Le prix de base du kWh est, aujourd'hui, voisin de 0,2 € : en 1924, le prix du kWh est élevé mais la consommation très faible.

Police N° 03707

Société Electrique d'Evian-Thonon-Annemasse

Société Anonyme au Capital de 1 000 000 de Francs
Siège social et Direction : Boulevard des Vallées, THONON LES BAINS

Station de Chonon Réseau B.T. Cervens
Commune de Cervens Branchement N° _____

POLICE D'ABONNEMENT

ECLAIRAGE AU COMPTEUR D'ENERGIE

Le soussigné Marnold François Cultivateur
demeurant Chef-lieu à Cervens
déclare souscrire à la Société Electrique d'Evian-Thonon-Annemasse, sous les conditions
ci-après mutuellement acceptées, un abonnement de deux années, à partir de la mise
en service de la police, pour l'éclairage de l'habitation et écurie
comprenant :

Nombre de lampes abonnées : 3, dont — prises de courant.
Compteur d'énergie, type nr5 N° 5033660 1 x 3 ampères.
Prix du kilowattheure : Frs. 1,20
Minimum de redevance par lampe et prise de courant et par année : Frs. 5,-
Minimum annuel de redevance : Frs. 25,-, le solde étant payable
le 31 octobre
Location du compteur, par année : Frs. 12,-, payable en 12 mensualités
de Fr. 1,- chacune.
Date de la mise en service de la police : 1 Novembre 1924

*Police d'abonnement d'un particulier du chef-lieu.
Il fallait renouveler son engagement au bout de deux ans !*

sauf un arrêt journalier de midi à 13 heures que la Société électrique pourra appliquer *si bon lui semble* ainsi qu'un arrêt pour les besoins du service la nuit et le dimanche de 8 heures à 15 heures 30.

Au Conseil municipal

La commune de Cervens (le maire est alors François Pomel) a aussi bénéficié de l'éclairage public. Dans sa séance du 31 mai 1925, le Conseil municipal a planché sur les conséquences – essentiellement budgétaires – de ce nouveau confort : il y a sur la commune 29 lampes qui consomment pour 2030 Fr d'électricité, ce qui est une somme importante

pour les finances communales : « Il y a là un *luxe* à faire disparaître » peut-on lire dans le compte-rendu du Conseil.

Le CM arrête donc :

- le maintien des cinq lampes à 50 bougies⁸ de la place publique, vers chez Matringe, vers chez Vuagnoux Paul, au bassin de Pessinges, au bassin du Reyret,
- dix lampes à 25 bougies : trois à Pessinges, une au pont de Terrotet, une à la maison Bossus Léonie, une à la maison Bossus Léon, une au pont du Vouy (prononcer : *oui*, près de l'actuelle maison de retraite), deux au Reyret, une vers la Croix ; le reste à 32 bougies.

Au tarif indiqué plus haut, on arrive à une économie conséquente de 35 % environ.



Les fils aériens alimentent directement chaque maison. Ils ont aujourd'hui disparu sous terre pour une meilleure esthétique du village mais au grand dam des hirondelles... (Mairie, 1935 environ)

On peut rapprocher cette volonté d'économie avec les préoccupations énergétiques d'aujourd'hui.

⁸ Une lampe à incandescence de 50 bougies consomme une puissance électrique de 175 watts environ .

Dans une ambiance d'envolée des prix de l'énergie et avec la volonté de participer à la lutte contre le gaspillage d'énergie, l'extinction de l'éclairage public – décidée par le Conseil municipal – à minuit en 2013 puis à 23 heures début 2023, a généré pour la commune une économie d'environ 33 % du budget des dépenses d'éclairage.

Résultat voisin de celui de 1925...



PATRIMOINE

Sur une ouverture de la façade de la grange Matringe, construite vers le milieu du XIXème siècle, à l'entrée du chef-lieu près du Carrefour nord, on peut voir ce linteau de pierre portant la date « 1557 » à côté d'un motif bien mystérieux – une roue, peut-être, ou un moulin.



Il s'agit probablement d'un matériau de récupération. Mais d'où provient-il ? De l'ancienne église, reconstruite en 1840 ? Du château démoli quelques décennies plus tôt ? Que représente précisément le motif circulaire ? Questions aujourd'hui sans réponses...

PHOTO-MYSTÈRE

Les photos des pages 15 et 16 ont été prises dans notre village au cours du XXème siècle. Pouvez-vous dire où et ce qu'elles représentent ?





BULLETIN D'ADHÉSION – ANNÉE 2023

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal et commune :

Téléphone : Adresse mail :

Cotisation annuelle : Membre adhérent : 20 €.

Membre bienfaiteur : 80 € minimum

Contact : info@memoiredecervens.fr

Site Internet : www.memoiredecervens.fr (en cours de construction)

Date et signature :

Crédit photographique (pages) : AD74 : 3 ; Michèle et Jean Claude Reynaud : 4-7 ; Archives municipales de Cervens : 5 ; Jocelyne Rion : 16 ; Jean François Noël : 1-10-12-13-14h et b-15.

Bulletin de l'Association Mémoires et patrimoine de Cervens, réalisé par les membres bénévoles de l'association. Directeur de la publication : Jean François Noël.

Publié avec le soutien de la Commune de Cervens. Imprimé par Fillion-Imprimerie sur papier recyclé.

Contact : info@memoiredecervens.fr – 06 71 47 23 93